

SELF-DEFENSE (A DESTINATION DES AGENTS DE TERRAIN)

Pôle d'activité

PREVENTION ET SECURITE

Formule

Présentiel

Prix/participant

200,00 €

Gratuité possible : consultez les conditions sur notre site.

Nombre max. de participants/session

18

Durée de la formation

2 jours (8h30-16h30)

Personne de contact

Lamia MALLOULI Responsable du service Secrétariat

lmallouli@erap-gsob.brussels

Détail de la formation

Les agents de proximité dans l'espace public doivent parfois faire face à des situations d'intimidation et de violence. Savoir réagir avec mesure et efficacité permet de travailler sereinement et en sécurité.

Cette formation, développée dans le cadre de l'objectif de formation des acteurs de la prévention et de la sécurité repris dans le PGSP, veut développer les techniques de self défense des participants.

Public cible

Cette formation s'adresse aux agents communaux et régionaux qui exercent leur fonction dans l'espace public, au contact du citoyen (gardien de la paix, agents constatateurs communaux et régionaux, médiateurs de rue / de nuit, stewards urbains et agents de proximité, gardiens de parc, agents de prévention, ...).

Méthodes pédagogiques

La formation se déroule dans une salle de sport afin de permettre d'expérimenter les gestes dans les conditions proches du réel. Après une brève introduction théorique, la place est laissée exclusivement à la démonstration et à la pratique.

Un recyclage permet aux participants ayant déjà suivi le module de base de ne pas perdre la main et constitue une occasion de partager des situations rencontrées sur le terrain.

Contenu

Cadre légal

- Références au Code pénal
Notion de légitime défense

Les mesures de prévention individuelles et en équipe

- Estimer les risques
- Codes couleurs
- Etablir et garder une distance de sécurité
La main réactive / le bras réactif

La perception du danger et de la violence

- Perception du comportement dangereux et/ou violent
Langage non verbal, intimidation, insultes
- Evitement du conflit
- Proportionnalité dans la riposte

Les techniques de défense physique

- Esquives et techniques de blocage
- Dégagements suite à une saisie
- Déplacements
- Points de pression
- Chutes et roulades
- Riposte
Coups dynamiques et déstabilisants

Informations complémentaires

Une structure adaptée est mise à la disposition des apprenants (vestiaires, douches, casiers, ...).

Le formateur les attend en tenue de travail complète (y compris les éventuels accessoires tels que carnet de notes, lampe torche, tablette, ...). En revanche, ils seront pieds nus, en chaussettes ou en chaussures de boxe (non fournies).

Il est conseillé de se munir de vêtements de rechange.